

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

16^e séance, 21^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 25 juin 2019 à 19 h, au centre administratif au 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur Jérôme Demers.**

Membres du conseil des commissaires présents :

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Monsieur Dany Bellemare, commissaire
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur Mathieu Boilard, commissaire
Madame Dominique Cormier, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Madame Claudette Gosselin Fecteau, commissaire
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire
Madame Ève Lapointe, commissaire-parent
Monsieur Richard Légaré, commissaire
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Madame Angélique Paillé, commissaire-parent
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent
Monsieur Marcel Vézina, commissaire
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des communications
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Madame Pascale Girard-Toupin, directrice des Services éducatifs
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Après un mot de bienvenue, Monsieur Jérôme Demers, président, déclare la séance ordinaire du conseil des commissaires du 25 juin 2019 ouverte à 19 h 03.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Sandra Cauchon, confirme qu'il y a quorum.

CC-18-19-154

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Dominique Cormier et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption des procès-verbaux du conseil des commissaires
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2019
 - 1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 juin 2019
 - 1.5.3 Suivi aux procès-verbaux
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire
- 1.8 Correspondance
- 1.9 Mot du président
- 1.10 État d'avancement des travaux – École des Sentiers et École du Grand-Voilier (Saint-Laurent)

2.0 Décisions

- 2.1 Rapport de la protectrice de l'élève PE-18-19-19
- 2.2 Modification de la composition du conseil d'établissement de l'École de la Nacelle
- 2.3 Autorisation de réalisation d'un projet d'investissement à la charge de la commission scolaire – Centre national de conduite d'engins de chantier – Projet d'implantation du programme 5248 – Conduite de grues
- 2.4 Autorisation de signatures du directeur des Services des ressources financières
- 2.5 Autorisation de réalisation d'un projet d'investissement à la charge de la commission scolaire – École secondaire Pointe-Lévy – Projet de rénovation majeure de l'auditorium
- 2.6 Plan d'effectif 2019-2020 du personnel hors cadre, administrateur, cadre des écoles – Adoption
- 2.7 Politique relative à la sécurité de l'information (3.16) – Adoption et Politique relative au cadre de gestion de la sécurité de l'information (3.16.1) – Adoption
- 2.8 Avis de retrait de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)
- 2.9 Autorisation auprès de ClicSÉCUR – M. Jean-François Houle
- 2.10 Autorisation auprès de ClicSÉCUR – Procuration – M. Jean-François Houle

3.0 Information

- 3.1 Rapport de la directrice générale

4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité CSÉHDAA
- 4.6 Comité de parents

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

- 4.7 Comité consultatif de transport
- 4.8 Comité ad hoc sur l'énergie et le développement durable

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des commissaires

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

Après consensus entre les membres, le point 2.8 – Avis de retrait de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) sera discuté à la fin des points de décisions.

Le point 2.7 – Politique relative à la sécurité de l'information (3.16) – Adoption et Politique relative au cadre de gestion de la sécurité de l'information (3.16.1) – Adoption est reporté à la prochaine séance ordinaire du conseil des commissaires.

1.5 Adoption des procès-verbaux du conseil des commissaires

CC-18-19-155

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2019

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 28 mai 2019 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 21 juin 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 28 mai 2019 et d'adopter celui-ci tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-18-19-156

1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 juin 2019

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 5 juin 2019 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 21 juin 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Angélique Paillé et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 5 juin 2019 et d'adopter celui-ci tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.3 Suivi aux procès-verbaux

Les résolutions adoptées aux séances du 28 mai et 5 juin ont fait l'objet des suivis appropriés.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

1.6 Interventions du public et période de questions

Madame Marie-Claude Harvey du Syndicat de l'enseignement des Deux Rives (SEDR-CSQ) intervient concernant l'horaire des écoles.

Madame Marie-Jo Côté intervient au sujet du projet de l'École alternative.

Madame Mélanie Pelletier et Monsieur Sébastien Gagnon interviennent relativement aux transferts d'élèves de l'École de l'Odyssee vers l'École du Grand-Voilier.

1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire

Aucune intervention.

1.8 Correspondance

Les pièces relatives à la correspondance ont été déposées à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

1.9 Mot du président

Monsieur Jérôme Demers, président, présente son rapport à l'ensemble des membres du conseil des commissaires et donne de l'information.

1.10 État d'avancement des travaux – École des Sentiers et École du Grand-Voilier (Saint-Laurent)

Monsieur Richard Dion, conseiller cadre aux Services des ressources matérielles, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires de l'état d'avancement des travaux de l'École des Sentiers et de l'École du Grand-Voilier (Saint-Laurent).

Formules Municipales - no 5614 spécial

CC-18-19-157

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dany Bellemare et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos pour discuter du point 2.1 – Rapport de la protectrice de l'élève PE-18-19-19.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 19 h 58.

CC-18-19-158

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 20 h 37.

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

2.0 DÉCISIONS

**CC-18-19-159
SG**

2.1 Rapport de la protectrice de l'élève PE-18-19-19

ATTENDU les plaintes déposées par les plaignants les 6, 7 et 15 mai 2019;

ATTENDU l'examen des plaintes ainsi que l'enquête effectuée par la protectrice de l'élève;

ATTENDU le rapport de la protectrice de l'élève portant le numéro PE-18-19-19 transmis aux membres du conseil des commissaires;

ATTENDU l'information communiquée aux membres du conseil des commissaires lors d'un huis clos;

ATTENDU les délibérations des membres du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

DE PRENDRE ACTE des conclusions du rapport de la protectrice de l'élève, portant le numéro PE-18-19-19 lequel est déposé sous pli confidentiel;

D'ACCEPTER la recommandation numéro 1 ;

D'ACCEPTER la recommandation numéro 2 ;

D'ACCEPTER la recommandation numéro 3 ;

D'ACCEPTER la recommandation numéro 4 ;

D'ACCEPTER la recommandation numéro 4 ;

D'ACCEPTER la recommandation numéro 5 ;

D'ACCEPTER la recommandation numéro 6 ;

QUE madame Sandra Cauchon, secrétaire générale, transmette la présente résolution aux plaignants.

ADOPTÉE à l'unanimité

Formules Municipales - no 5514 spécial

**CC-18-19-160
DGA**

2.2 Modification de la composition du conseil d'établissement de l'École de la Nacelle

ATTENDU la résolution numéro CC-98-99-059 relative à la composition du conseil d'établissement de l'École de la Nacelle adoptée par le conseil des commissaires;

ATTENDU la demande des membres du personnel de l'École de la Nacelle;

ATTENDU les résultats de la consultation effectuée auprès des parents;

ATTENDU les résultats des consultations effectuées auprès du personnel enseignant (syndicat de l'enseignement des deux rives) (SEDR-CSQ), du personnel professionnel (syndicat du personnel professionnel de l'éducation Chaudière-Appalaches) (SPPÉCA) et du personnel de soutien (Syndicat soutien scolaire des Navigateurs) (CSN);

ATTENDU l'article 43 de la *Loi sur l'instruction publique*.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean-François-Labbé et résolu :

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

QUE la composition du conseil d'établissement de l'École de la Nacelle s'établisse comme suit à compter de l'année scolaire 2019-2020 :

HYPOTHÈSE 2 (avec service de garde)

6 parents
3 membres du personnel enseignant
1 membre du personnel de soutien
1 membre du personnel professionnel
1 membre du personnel du service de garde
2 représentants de la communauté

TOTAL : 14 REPRÉSENTANTS

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-18-19-161
DGA

2.3 Autorisation de réalisation d'un projet d'investissement à la charge de la commission scolaire – Centre national de conduite d'engins de chantier – Projet d'implantation du programme 5248 – Conduite de grues

ATTENDU que le Centre national de conduite d'engins de chantier a déposé une demande d'autorisation permanente pour le programme 5248 et qu'il doit prévoir l'acquisition des équipements nécessaires à l'enseignement de ce programme;

ATTENDU que cette demande de nouveau programme a été présentée sans sollicitation de mesure spécifique d'investissement au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi qu'aux membres du conseil des commissaires;

ATTENDU que les investissements nécessaires devraient débiter au cours de l'année scolaire 2020-2021 pour se terminer en 2021-2022;

ATTENDU que l'estimation des coûts en équipements et infrastructures est de l'ordre de 5 400 000 \$;

ATTENDU que le financement serait assumé par le centre à même ses surplus cumulés et selon les surplus prévus pour les prochaines années;

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs dispose d'un surplus cumulé au 30 juin 2018 de 38 909 952 \$, lequel inclut un surplus cumulé pour le centre de 1 066 021 \$;

ATTENDU que les impacts sur les résultats d'exercices de la commission scolaire sont de 190 193 \$ à 459 527 \$ selon les années, et que ceux-ci seront payés à même les surplus d'exercice du centre ou de la Commission scolaire des Navigateurs;

II EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs, demande au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur une autorisation de réaliser et de financer un projet d'investissement à sa charge, au Centre national de conduite d'engins de chantier, conditionnellement à une réponse favorable à la demande d'autorisation permanente du programme 5248;

QUE la Commission scolaire des Navigateurs, demande une autorisation provisoire d'un emprunt à sa charge de 3 200 000 \$ remboursable sur cinq (5) ans à même les surplus réalisés par le Centre national de conduite d'engins de chantier.

ADOPTÉE à l'unanimité

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

CC-18-19-162
SRF

2.4 Autorisation de signatures du directeur des Services des ressources financières

ATTENDU la nomination du nouveau directeur des Services des ressources financières et du transport au comité exécutif du 28 mai 2019;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier les autorisations de signatures;

ATTENDU que le directeur des Services des ressources financières et du transport soit autorisé pour les éléments suivants;

II EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

QUE le directeur des Services des ressources financières et du transport, M. Jean-François Houle, soit désigné, en plus de tous les documents prévus à la délégation de fonctions et de pouvoirs les éléments suivants :

- soit désigné administrateur pour tous les changements aux comptes existants (signatures des effets bancaires);
- soit désigné administrateur pour les Solutions bancaires Internet;
- soit désigné administrateur pour les transferts de fichiers corporatifs (TFC) (conciliation, TFC, virement accéléré);
- soit désigné administrateur pour tous les documents de l'agence du Revenu du Canada, du Revenu du Québec;
- soit désigné administrateur des services électroniques ClicSÉCUR;
- soit désigné administrateur pour Financement Québec.

ADOPTÉE à l'unanimité

Monsieur Michel Bédard, commissaire, est absent pour le point 2.5. Il revient ensuite dans la salle pour terminer la réunion.

CC-18-19-163
SRF

2.5 Autorisation de réalisation d'un projet d'investissement à la charge de la commission scolaire – École secondaire Pointe-Lévy – Projet de rénovation majeure de l'auditorium

ATTENDU que cette demande de rénovation majeure de l'auditorium de l'École secondaire Pointe-Lévy a déjà été présentée aux membres du conseil des commissaires;

ATTENDU que les investissements nécessaires devraient débuter en janvier 2020;

ATTENDU que l'estimation des coûts associés au projet est de l'ordre de 1 144 402 \$;

ATTENDU que le financement serait assumé en partie par les surplus cumulés de l'École secondaire Pointe-Lévy (82 000 \$), par la mesure de maintien des bâtiments (175 000 \$) par l'allocation de base d'investissement 175 000 \$ et majoritairement (482 500 \$) par différentes contributions financières de particuliers ou d'organismes;

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs dispose d'un surplus cumulé au 30 juin 2018 de 38 909 952 \$, lequel inclut un surplus cumulé pour l'école de 130 909 \$;

ATTENDU que les impacts sur les résultats d'exercices de la commission scolaire sont de l'ordre de 15 386 \$ à 26 102 \$ selon les années, et que ceux-ci seront payés à même les surplus d'exercice de l'établissement ou de la Commission scolaire des Navigateurs;

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Gosselin-Fecteau et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs, demande au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur une autorisation de réaliser et de financer un projet d'investissement à sa charge, pour la rénovation majeure de l'auditorium de l'École secondaire Pointe-Lévy;

QUE la Commission scolaire des Navigateurs, demande une autorisation provisoire d'un emprunt à sa charge de 319 400 \$ remboursable sur cinq (5) ans à même les surplus réalisés par la Commission scolaire des Navigateurs.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-18-19-164
SRH

2.6 Plan d'effectif 2019-2020 du personnel hors cadre, administrateur, cadre des écoles - Adoption

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Vien et résolu :

QUE le plan d'effectif du personnel hors cadre, administrateur, cadre des écoles 2019-2020 soit adopté tel qu'il apparaît au document déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.7 Politique relative à la sécurité de l'information (3.16) – Adoption et Politique relative au cadre de gestion de la sécurité de l'information (3.16.1) – Adoption

Ce point est reporté à la prochaine séance ordinaire du conseil des commissaires.

Formules Municipales - no 5614 spécial

CC-18-19-165

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos pour discuter du point 2.8 – Avis de retrait de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ).

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 21 h 07.

CC-18-19-166

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Angélique Paillé et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 21 h 45.

Madame Catherine Nadeau, commissaire, se joint à la réunion par appel conférence pour les points 2.8, 3.0 et suivants.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

CC-18-19-167
Président

2.8 Avis de retrait de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)

ATTENDU la réflexion amorcée il y a plus de deux ans sur la nécessité d'une adhésion de la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ);

ATTENDU la résolution CC-17-18-110 adoptée par le conseil des commissaires de la CSDN le 27 mars 2018 et portant sur l'adhésion à la FCSQ;

ATTENDU la résolution CC-18-19-127 adoptée par le conseil des commissaires de la CSDN le 26 mars 2019 et portant sur la gouvernance de l'école publique;

ATTENDU la résolution adoptée par le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la CSDN le 1^{er} avril 2019 et portant sur la gouvernance de l'école publique;

ATTENDU la résolution CP-18-19-53 adoptée par le comité de parents de la CSDN le 1^{er} avril 2019 et portant sur la gouvernance de l'école publique;

ATTENDU la réflexion amorcée par la CSDN sur la gouvernance scolaire, réflexion qui diverge de celle de la FCSQ;

ATTENDU que la FCSQ semble favorable au statu quo relativement à la gouvernance des commissions scolaires du Québec;

ATTENDU le programme politique du gouvernement actuel, élu par un vote clair de la population québécoise;

ATTENDU que la CSDN souhaite participer à un débat ouvert sur la question de la gouvernance scolaire afin de trouver la meilleure formule à mettre en œuvre pour le bien des élèves, d'abord et avant tout, et l'intérêt supérieur de la population, et ce, sans se limiter à l'examen d'une seule et unique voie – à savoir le suffrage universel ou son exclusion systématique;

ATTENDU que la CSDN souhaite que le nouveau modèle de gouvernance scolaire ne soit pas le seul fruit d'une idéologie politique, mais plutôt le résultat d'une réflexion proposée aux citoyens et un projet rassembleur et prometteur pour l'ensemble de la société;

ATTENDU que la CSDN souhaite participer directement aux discussions sur la nouvelle gouvernance scolaire;

ATTENDU les Règlements généraux de la FCSQ;

ATTENDU les pouvoirs inhérents du conseil des commissaires de la CSDN;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dany Bellemare et résolu :

QUE la CSDN se retire de la FCSQ à compter de la date de la présente résolution;

QUE le paiement de sommes dues à titre de membre soit fait pour la période du 31 mars 2019 à ce jour;

QU'avis soit ainsi donné au président et à la directrice générale de la FCSQ;

QU'une copie de la présente résolution soit acheminée à tous les présidents et présidentes de commission scolaire du Québec;

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

QU'une copie de la présente résolution soit acheminée au cabinet du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et à l'Association des directions générales des commissions scolaires (Adigeecs);

QUE la direction générale de la CSDN soit mandatée afin d'assurer le suivi de cette résolution auprès du personnel.

ADOPTÉE à la majorité
1 contre avec mention
Monsieur Marcel Vézina

CC-18-19-168
SRF

2.9 Autorisation auprès de ClicSÉQUR – M. Jean-François Houle

ATTENDU la demande de ClicSÉQUR;

ATTENDU la mention au numéro 612 de la Délégation de fonctions et de pouvoirs d'autoriser le directeur des ressources financières à :

« signer des ententes ou des contrats de services relatifs à la gestion financière avec des corporations ou organismes publics ou privés. »

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

QUE

Nom : Jean-François Houle

Fonction : Directeur des Services des ressources financières et du transport

NAS : 024

soit autorisé à :

- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des **lois fiscales**, de la **Loi sur la taxe d'accise** et de la **Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires**, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- Effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- Signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- Effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

J'accepte que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec. En conséquence, les administrateurs de la société apposent leur signature relativement aux résolutions mentionnées ci-dessus.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

Jean-François Houle
Lévis, le 25 juin 2019

Considérant que tous les administrateurs de la Commission scolaire des Navigateurs qui ont le droit de voter relativement aux résolutions ont signé le présent document, les résolutions sont adoptées et entrent en vigueur le 25 juin 2019. Un exemplaire de ce document est conservé au reg.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-18-19-169
SRF

2.10 Autorisation auprès de ClicSÉQUR – Procuration – M. Jean-François Houle

ATTENDU la demande de ClicSÉQUR;

ATTENDU la mention au numéro 612 de la Délégation de fonctions et de pouvoirs d'autoriser le directeur des ressources financières à :

« signer des ententes ou des contrats de services relatifs à la gestion financière avec des corporations ou organismes publics ou privés. »

IL EST PROPOSÉ PAR madame Angélique Paillé et résolu :

QUE l'entreprise consent à ce que son représentant

Nom : Jean-François Houle

Fonction : Directeur des Services des ressources financières et du transport

NAS : 024

soit autorisé à :

- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en lignes;
- Effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- Signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- Effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

Le ministre du Revenu est autorisé à communiquer au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec relatifs à l'exécution de son mandat.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

Jean-François Houle
Lévis, le 25 juin 2019

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 Rapport de la directrice générale

Madame Esther Lemieux, directrice générale, présente son rapport à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité exécutif

Monsieur Richard Légaré, vice-président du comité exécutif, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des décisions prises lors de la séance ordinaire du comité exécutif du 25 juin 2019.

4.2 Comité de vérification

Monsieur Mathieu Boilard, président du comité de vérification, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la prochaine rencontre aura lieu le 29 octobre 2019.

4.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Monsieur Dany Bellemare, président du comité de gouvernance et d'éthique, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la rencontre prévue le 11 juin a été annulée. La prochaine rencontre est prévue le 3 décembre 2019.

4.4 Comité des ressources humaines

Monsieur Jean-François Labbé, président du comité des ressources humaines, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la prochaine rencontre se tiendra le 10 septembre 2019.

4.5 Comité CSÉHDAA

Madame Ève Lapointe, présidente du comité CSÉHDAA, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des sujets discutés lors de la rencontre du 3 juin 2019.

4.6 Comité de parents

Madame Dominique Cormier, présidente du comité de parents, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des points discutés lors de la rencontre du 10 juin.

Madame Cormier remet à la secrétaire générale pour suivi trois résolutions du comité de parents, soit :

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

- CP-18-19-56, extrait du 10 juin 2019, relativement à la demande de rendre disponibles, en tout temps, sur le Portail CSDN, aux membres des conseils d'établissements des outils leur permettant de mieux se préparer avant la tenue des séances;
- CP-18-19-58, extrait du 10 juin 2019, relativement à la modification des dates des séances de décembre et juin pour les prochaines années, afin d'éviter d'avoir à prendre annuellement une résolution pour faire le changement;
- CP-18-19-59, extrait du 10 juin 2019, afin de mandater chaque commissaire élu, représentant une circonscription, à participer à au moins une séance du CE de chaque école sur son territoire, afin notamment d'y expliquer son rôle;

Et de mandater chaque commissaire élu, représentant une circonscription, à participer à au moins une séance du comité de parents.

De plus, après discussion, les membres du conseil demandent que les directions d'établissements transmettent au conseil des commissaires la date de leur assemblée générale de parents ainsi que les dates des rencontres de leur conseil d'établissement pour la prochaine année.

4.7 Comité consultatif de transport

Monsieur Jean-François Labbé, membre du comité de transport, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des sujets discutés lors de la rencontre du 4 juin.

4.8 Comité ad hoc sur l'énergie et le développement durable

Une rencontre a eu lieu le 15 avril 2019. La prochaine rencontre se tiendra le 10 mars 2020.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des commissaires

Le président fait un tour de table pour permettre aux membres de présenter des questions ou de donner de l'information sur les activités auxquelles ils ont participé.

Les membres du conseil des commissaires remercient Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint, pour toutes ses années de services et lui souhaitent bonne retraite.

CC-18-19-170

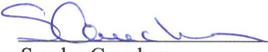
6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 22 h 37.

ADOPTÉE à l'unanimité


Jérôme Demers
Président


Sandra Cauchon
Secrétaire générale